



CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE



1704 - QUAND LE CURÉ MAILLARD ARRIVE À CHAMPIGNOLLE

Le curé MAILLARD prend ses fonctions le 8 décembre 1704. Il fait l'état des lieux de la maison curiale. Pour chaque partie du bâtiment, il explique les travaux de rénovation qu'il a fait faire.

*Mémoire
de l'état ou étoit La maison
curiale Lorsque ieSuis entre a
champignolle*

*Cour L'entree de La cour étoit une méchante petite
porte a Serrure de bois, qui regardoit le
pignon de lagrange de jacques Mosnez. La cour
faisoit un grand angle proche la porte.
L'Escalier de la cour regardoit La muraille
delad cour et étoit fait de méchante pierre
presque toute bocaille avec une porte vieille
aun Seul battan au dessus.
La porte dentree de la cave étoit auprez dud Escalier.
La petite depence étoit un poulie on entroit a la
chambre au four par une petite porte basse
rompue.*

*Ouvrage
que iy ai*

*fait Jai iette bas La porte dentrée ; ien ai fait faire une grande
iai recoupé ce grand coin qui faisoit un angle informe
iai rebati La muraille de la cour tombée auprés de
Lecurie. iai fait faire un grand Escalier de
pierre de taille en place du petit qui y étoit et ie lai tourné
du coté de la cuisine la pierre vient de crenet
a huit lieues dicy. Savoir pres de deux lieues en dela
de chaumont.*

Cuisine

*La cuisine étoit une chambre au four ou on
mettoit Le bois il ny avoit ny
pave ny plancher au dessus. on voioit le toit en haut
Levant Les yeux. Il ny avoit ny depence ny cabinet
ny vitre Sur la cour ny Sur le cimetiére. ny porte pour
aller a leglise*

*Ouvrage
Que iy ai
Fait*

*lai fait paver Lad chambre au four iai fait bâtir
un nouveau four. iai fait faire un plancher au dessus*

*iaï fait faire La fenetre qui donne le jour
Sur la cour et celle qui donne Sur le cimetièrè. iaï
fait faire la porte qui va de leglise et demurer
Lendroit ou je lai placée. iaï fait mettre une Eguier
ièttés bas la porte du devant pour en mettre une
autre. iaï fait du poulie une depeuce iy ai fait une
fenetre. iaï fait bâtir un poulie auprès. Et un
cabinet auprès dudit poulie avec porte et fenetre
aud cabinet. les fondements ont environ Six pieds
dans terre acause des terres mouvantes. iaï fait
Careler la depeuce et ca*

*Porche
ou
allée pour
aller au iardin
a leglise et
aux greniers*

*Anciennement estoit une ruelle parlaquelle Les habitans
passoient p^r aller a leglise par une petite porte
qui estoit auprès du pillier du hallier. il y avoit
depuis le petit cabinet iusquau dit pillier une haïe
mise affin dempecher les gens dentrer dans le jardin
cette ruelle estoit remplie de cafre de trois et
quatre pieds ensorte que en dehors la cuisine paraissoit
enfouée dans terre. cette ruelle estoit remplie
de couleuvre et de Surois parceque depuis quelques
années on y passoit plus Mr Noslet aiant bouché L'interval
entre le pillier et Le petit cabinet attenant la Salle*

*Ouvrage
que iy ai
fait*

*Jai fait murer lad ruelle du coté du cimetièrè puis
iaï poussé Le toit du corps de logis et celui de la cuisine
iusquaupres du pignon et de la goustere de lEglise afin
qu'on y marchat a couvert. iaï otté lescalier du grenier qui estoit a
La chambre du milieu pour le placer où il est. iaï fait
faire un trigneau (Les habitans en place dun petit pillier
poury ont fait construire ce gros pillier qu'on a Lié a
la maison où il est entré quatrevingts voitures de pierre
iaï fait cadré dans led porche six portes celle de la
cuisine celles des deux greniers car il n'y en avoit point
celles de l'entrèe du jardin celle du cabinet descance celles
de leglise et celle pour entrer en la chambre et a fait percer
tous ces murs pour ly mettre.*

*Corps de
Logis*

*De lescalier de la cour vous entriés dans un vestibule
Borgne qui est la chambre du milieu ou il ny avoit ny fenetre ny cloison et ou estoit
une échelle parlaquelle on montoit au grenier par une
trappe il y avoit dans cette chambre ou vestibule un grand trou*

dans le mur avec un petit Eguier gelé ou on mettoit les sceaux et ou on recevoit . ce vestibule borgne avoit quatre portes celle dentrée, celle du jardin qui etoit rompue, celle qui entroit dans la chambre du coté de lecurie, qui etoit placée au milieu de la cloison de séparation et celle du coté de La chambre du coté de leglise qui etoit dans ce temps La cuisine pour voir clair en ce vestibule il falloit ouvrir une des^{ie} porte

*Ouvrage
que iy ai
fait*

Jai bouché cet Eguier gelé qui donnoit un grande froid iai otté un grand tronc ou on coupoit la viande iai otté La porte de la chambre du coté de lEcurie qui etoit au milieu de la cloison et je Lai transferée dans le coin vis avis L'autre. iai fait faire une cloison de planche d'abord que iai otté dans la suite pour y faire une cloison de palsonage avec une porte chambranle corniche tournevent. iai fait faire le plafond, une chambrée a la mode, armoire, cabinet et iai otté pour cela Le mur de reband. iai fait faire généralement toute la boisure. iai jetté bas toute la goutiere du coté du jardin dud vestibule. iy ai fait bâtir une nouvelle porte avec deux demie croisée enfin ien ai fait une chambre, dune entrée obscure malpropre et inutile. ien a fait lapartement le plus comode.*

*Chambre
du coté de
LEcurie*

Cette chambre etoit autrefois Lunique et celle du curé ou dun amy car il ny avoit que celle la de propre, lautre etoit une cuisine avec un vestibule borgne au milieu des dalles il ny avoit dans cette chambre que deux petitstours semblable a celui de la chambre au four qui regarde sur le cimetiére car cest le chassis de lad chambre il y avoit une grande cheminée dont le mantau etoit aussi haut que le plancher. lentrée de lad chambre etoit au milieu de la cloison

*Chambre
du coté de
LEglise*

Cette chambre qui sert de salon etoit autrefois La cuisine il ny avoit que de mechante petite croisée et une cheminée dont le manteau montoit presque au plancher tres large dailleurs et fort incomode il ny avoit qun mauvais plancher Sur la cave qui etoit percé etrompu de tout coté don il y avoit un vent exessif, ou est Lacour etoit un petit trou qui seroit pour mettre La viande ou il y avoit un petit crochet cela fermoit avec une mechante porte

Ouvrage
que iy ai
fait

Jai mis la cheminée a la mode et ie lai retranchée
fait boiser de haut en bas iai doublé la porte dentrée
et fait une armoire pour mettre la vaisselle et ce pour
cacher La difformité qui venoit de la vanee que faisoit
Le manteau grand de cette cheminée dans la chambre
de lautre coté cest a dire du cote dujardin. iai jetté bas
Le mur de reffond et iai pratiqué dans la largeur du
Manteau double des cheminée des deux chambres un
cabinet que iai fait boiser et plafoner et y pratiquer une
petite fenetre une double porte. iai fait plancheter
La chambre et cabinet. iai fait faire deux grandes
croisées et 2 volets avec des bareaux et agrafes de fer de
cote et lautre pour areter lesd croisées. iai ietté bas le
petit garde manger ou etoit le crochet ie lai alongé dans
le jardin de 7 pieds de long iy ai pratiqué en consequence
un petit cabinet propre a coucher un domestique quand on
est malade iy ai fait a cet effet une porte de comunication
pour être a portée de soulager le malade sans en
recevoir La mauvaise odeur lad cabinet peut servir encor
de garde robe. iai fait mettre un lit dans lendroit du
garde manger avec Larcove et leplafond qui regne
Le long du cabinet. iai fait faire une cloison deseparation
entre le Lit et celui du cabinet avec une fenetre aud cabinet
et une porte encor qui va sur L'allée pour entrer aud cabinet
iai fait faire dans laditte allée une porte pour entrer a leglise
come ie lai dit cy devant et iai fait faire en lad chambre
une porte pour entrer dans Lad allée.

Memoire
de L'Etat ou etoit La maison
Curiale lorsque iesuis entre a
Champignolle
Cour L'entree de la cour etoit une meschante petite
porte a serrure de bois, qui regardoit le
pignon de la grange de Jacques Menry. La cour
faisoit un grand angle pres de la porte.
L'escalier de la cour regardoit la muraille
de lad cour et etoit fait de meuble pierre
presque toute boisselle avec une porte vieille
avec seul battant au desus.

La porte dentree de la caves etoit au pres dud' Yvain
la petite dependance etoit un poulies au entroit a la
chambre au bout par une petite porte cassé
rompue.

ouvrages
que j'y ai
fait

J'ai ielle bas la porte dentree j'en ai fait faire une grande
j'ai recoupe le grand coin qui faisoit un angle informe
j'ai rebati la mamelle de la cour tombee au pres de
la cuisine. j'ai fait faire un escal grand et bas de
pierre de taille en place du petit qui y etoit et je lui donne
du costé de la cuisine la pierre vient de crevet
à huit lieues dix. J'avois pres de deux lieux en bel a

Cuisine

La cuisine etoit une chambre au bout en 1709
mettoit le bois il ny ~~avoit ny~~
paves ny plancher au dessus. on voyoit le toit en fait
travers les yeux. il ny avoit ny dependance ny cabinet
ny vitre sur la cour ny sur le cimetiere. ny potter pour
aller a l'eglise

ouvrage
que j'y ai
fait

J'ai fait faire la chambre au fort j'ai fait batis
un nouveau four. j'ai fait faire un plancher au dessus
j'ai fait faire deux la fenetre qui donne le jour
sur la cour et celle qui donne sur le cimetiere. j'ai
fait faire la potter qui va a l'eglise et de meurer
l'endroit ou j'ai la place. j'ai fait mettre une
ielle bas la porte de devant pour en mettre une
autre. j'ai fait du poulies une dependance j'y ai fait une
fenetre. j'ai fait batis un poulies au pres. et une
cabinet au pres de la poulies avec potter et fenetre

au cabinet. les fondements ont environ six pieds
dans terre a cause des terres mouvantes. j'ai fait
caroler la dependance et ca.

Porche

allée pour
aller au jardin
a l'eglise et
aux greniers.

Ancienement estoit une rueille par laquelle les habitans
passoient pour aller a l'eglise par une petite potter
qui etoit au pres du poulies de la Halle. il y avoit
depuis le petit cabinet jusqu'au dit poulies une haie
mure afin de pecher les gens d'entrer dans le jardin
cette rueille etoit remplie de cafre de bois et
quatre pieds en sorte que en dessus la rueille n'alloit

enfoncée dans terre. cetteuelle étoit remplie
 de cendre et de Surois par ce que depuis quelques
 années on y passoit plus Mr Nefat n'avoit l'ouche d'interrompre
 cette le pillis et le petit cabinet ^{allant la salle}

J'ai fait murer lad^e quelle de la chambre d'opéra ou j'
 iai poussé l'abat du logis de la logis et celui de la cuisine
 in qu'on y va par le passage de la galerie de la salle d'opéra
 qu'on y marchoit avec un ^{passage} iai été les autres qui étoit a
 la chambre au milieu sur les places où il est iai fait
 faire un boyseau d'habitant en l'acade en part pillis
 pour y ont fait construire ce boyseau par où l'on va
 la maison où il est entré quatrevingt quatre de l'année
 iai fait faire un boyseau pour y aller de la
 cuisine celles des deux autres iai fait y en avoir par
 celle de l'entrée de la chambre ^{elle}

celle de la chambre ^{elle} et pour entrer en la chambre on a fait par
 tout ce boyseau pour y aller

Corps de
 Logis

Le local de la cour n'est entré dans un espèce de
 logis ^{qui est la chambre du milieu} où il n'y a ni porte ni cloison et on est
 avec celle par laquelle on montoit au grenier par une
 trappe il y aoit un ^{de la chambre} ou espèce de grand trou
 dans le mur avec un petit tuyau de plomb ou on mettoit
 les fleurs et on en recouroit. ce tuyau de la logis avoit
 quatre porte celle d'entrée, celle du jardin qui étoit rompue
 celle qui entroit dans la chambre du côté de l'écuse, qui
 étoit placée au milieu de la cloison ^{de l'apart} et celle d'entrée



chambre cette chambre qui fait des salon etoit autrefois La
du cote cuisine il ny auroit que de mesme petite cuisine et une
de l'Eglise cheminée dont le manteau montoit presque au plancher
tres large d'ailleurs et fort incomode il ny auroit que
mauvais plancher sur la caille qui estoit percé et rompu de
tout cote d'où il y venoit un vent meslé, ou est l'arcou
estoit un petit trou qui seroit pour mettre la viande ou il y
auroit un petit croquet cela seroit avec une mesme porte

ouvrage
que j'y ai
fait

J'ai mis la cheminée a la mode et je lui retranché
fait briser du fait en bas j'ai doublé la porte d'entrée
et fait une armoire pour mettre la raffelle et ce pour
cacher la difformité qui venoit de l'usage que faisoit
le manteau grand de cette cheminée dans la chambre
de l'autre cote, c'est a dire du costé du jardin. j'ai cillé bas
le mur de dessus et j'ai pratiqué dans la largeur du
manteau d'oreille de cheminée des deux chambres un
cabinet que j'ai fait briser et plafonné et y pratiqué une
petite fenestre avec double porte. - j'ai fait plancher
la chambre et cabinet, j'ai fait faire deux grandes
cristales et 2 volen avec des barreaux et agrafes de fer des
cote et d'autre pour arêter les cristales. j'ai cillé bas le

petit garde manger ou est le croquet je lui alongé dans
le jardin de 7 pieds de long j'y ai pratiqué en consequence
un petit cabinet propre a couvrir un domestique quand on
est malade j'y ai fait avec effet une porte de communication
pour que a porter du soulagement le malade sans en
recevoir la mauvaise odeur led cabinet peut servir encore
de garde robe. j'ai fait mettre un lit dans l'endroit de
le long du cabinet. j'ai fait faire une cloison de separation
entre le lit et celui du cabinet avec une fenestre au cabinet
et une porte encois qui va sur l'allée pour entrer avec cabinet
j'ai fait faire dans l'aditte allée une porte pour entrer a l'Eglise
comme je lui dit y devant et j'ai fait faire en led chambre
une porte pour entrer dans led allée.

Jacques Joly *Quindouze* 1709



CHASSE AUX CONTREBANDIERS EN 1706

Cette année le juin l'inspecteur des gardes des sels
aiant eu avis quil y estoit sorti un convoi de faux sonniers*
au nombre de trente bien armés, vinrent led
attendre a champignolle ou ils devoient passer pour
aller aux Rhissez. ils sembusquerent dans des haies
proche le village et lorsque les fauxsonniers descendoient la cote
d'arconville ils appercurent quelque troupe de ces
gardes embusqués. aussitôt ils rebrousserent chemin
et alors les gardes a cheval etant sorti parurent les
poursuivirent et tuerent sur la cote deux dantre
les faussoniers qui faisoient l'arriere garde et qui se
mettoient en defence. les autres se sauverent et aiant
iette leur sel ils reprirent le chemin de lorraine
il y eut trente sacs de sel de pris, huit chevaux
et deux fauxsonniers de tués. le tout fut conduit a bas.
il y eut un de ces faussonniers home hardi qui eut
allé troussi a Sarjacoubes lorsque uoindt le
cheval a lencan fit le marchand et aiant demandé
a en monter un qui estoit justement le sien on lui
en accorda le sai. il fut jusqua cinquante pas et
retrouva, puis recommença il le fit galopper et
aiant poussé jusqua bout de la vue il otta son
chapeau aux gardes en les remerciant et decampa
hors de la ville. enuain les gardes qui estoient a pied
le galoperent il dis parut en un instant.

Cette année Le (blanc) juin l'inspecteur des gardes des Sels
aiant eu avis quil y estoit sorti un convoi de faux Sonniers*
au nombre de trente bien armés, vinrent led
attendre a champignolle ou ils devoient passer pour
aller aux Rhissez. Ils Sembusquerent dans des haies
proche le village et Lorsque les fauxsonniers descendoient La cote
d'arconville ils appercurent quelque troupe de ces
gardes embusqués. aussitôt ils rebrousserent chemin
et alors Les gardes a cheval etant sorti parurent les
poursuivirent et tuerent Sur la cote deux dantre
les faussoniers qui faisoient l'arriere garde et qui se
mettoient en defence. Les autres se sauverent et aiant
iette leur Sel ils reprirent Le chemin de lorraine
il y eut trente Sacs de Sel de pris, huit chevaux

*et deux fauxsonniers de tuez. Le tout fut conduit a Bar
il y eut un de ces fauxsonniers home hardi qui etant
Allé truché** a BarSuraube lorsquon vendit led
chevaux a Lencan*** fit Le marchand et aiant demandé
a en monter un qui etoit justement Le sien on lui
en accorda lessai. il fut iusqua cinqte pas et
retourna, puis recommenca il Le fit galopper et
aiant poussé iusqau bout de La rue il otta Son
chapeau aux gardes en les remerciant et decampa
hors de La ville. envain les gardes qui etoient apied
Le galoperent il disparut en un instant.*

*faussonnier = faux-saunier, sous l'Ancien Régime, personne qui se livrait à la contrebande de sel.

**trucher : faire la manche,

***vendre à lencan : vendre au plus offrant.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1703-1712, vue 37/87



1707 - VENTE DE BOIS QUI RAPPORTE !

Cette année La communauté a vendu pour trois mil livres de bois, dont elle a touché dix huit cent livres et Messieurs declairvaux ont touché Le reste a cause que les bois sont communs. Des dix huit cent livres on en a employé environ six cents pour les réparations de leglise Pierre jetton dmt a argentol sest rendu adjudicataire et a été obligé de bâtir aneuf Le pillier tenant a la cure, le pillier de la chapelle du Rozaire en dedans le jardin, et celle de Ste Anne, Laquelle chapelle appartient aux habitans qui en ont fait un acte de reconaissance que le raport des experts en faisait des decimateurs, plus le pillier du coté de midy a la pointe de la tour du clocher il a été obligé de rétablir aussi les ogives de la chapelle du Rozaire de faire aneuf le vitrot du coté du jardin qui est en lad chapelle plus den faire un en la nef au midy plus de paver a neuf de rendre le rocher en dehors et blanchir en dedans toute l'Eglise, on a fait mettre des poutres a la chapelle du Rozaire et on la couverte a neuf. Les habitans seront obligés a tirer La lave a faire couper les bois et a charrier tous les matériaux nécessaires auxdits ouvriers, on a fait un fourneau a chaux proche Sermoise pour rétablir Lad Eglise. Le tout a été fait par les Soins de mr jean louis Ladmiral Bailly de clairvaux de mr jacques Munier Sindic Perpétuel mr jacques mosnez et de jean BrauxGuillaume tomelin Marguilliers qui Seront tous employés avec beaucoup dezele pour le rétablissement de l'Eglise La meme année Mrs Les decimateurs ont fait couvrir le cœur a neuf ont fait faire a neuf le grand Rhein de bois de la charpente et mettre deux grosses poutres rétablir les pilliers le tout a couté pres de trois cent soixante et dix livres.



1704

~~Le jour de la vente de la chapelle de la paroisse de Saint-Jacques~~
 Le jour de la vente de la chapelle de la paroisse de Saint-Jacques

Cette année la communauté a vendu pour trois cent livres de bois, dont elle a touché dix huit cent livres et Messieurs des clercs ont touché le reste comme étant si longtemps a cause que les bois sont communs. Les dix huit cent livres ont été employés environ six cents pour les réparations de la nef. Pierre Jettou ont a argentuel. Prevenu adjudicataire et acte obligé de. Mais avant le pillier tenant a la cure, le pillier de la chapelle de la paroisse en dedans le jardin, laquelle chapelle appartient aux habitants qui ont fait un acte de reconnaissance pour le rapport des experts en faveur des decimateurs, plus le pillier de la nef du midi a la pointe de la tour du clocher il a été obligé de rétablir les ogives de la chapelle de la paroisse de la faire a neuf. Le vitrail du coin du jardin qui est au led chapelle plus son faire un en la nef au midi plus de poutre a neuf de conduire le rocher en dehors et blanchir en dedans toute l'église, on a fait mettre des poutres a la chapelle de la paroisse et on la couverte a neuf. Les habitants sont a allés a l'œuvre la loue a faire couper les bois et a charrier tous les matériaux nécessaires a cesdits ouvriers. on a fait un nouveau a la chapelle de la paroisse fermée par rétablissement de l'église. le tout acte fait par les soins de messieurs Jean Louis Ledrinal Bailly de clercs de messieurs Jacques Marnier syndic perpétuel messieurs Jacques Marnier, et de messieurs Jean Traux Guillaume romelin Marguilliers qui sont tous employés avec beaucoup de zèle pour le rétablissement de l'église

La même année Messieurs les Decimateurs ont fait couvrir la tour a neuf ont fait faire a neuf le grand Asein de bois de la chapelle et mettre deux grosses poutres rétablir les pilliers de tout a côté pour de trois cent soixante et dix livres.



INVASION DE NUISIBLES EN 1708

Cette année il y a paru une grande quantité de tars ou coutelieres qui sont des bêtes noires qui ressemblent assez aux grillons mais plus grosses. Elles ont porté un si grand dommage aux grains surtout aux orges quelles en ont perdu le quart dans certains endroits faisant des cernes sous terre de la largeur d'un grand cuveau et rongant la racine du grain en sorte que ces plans devenoient jaunes et dessechées come si le feu y eut passé ce degat fini quand le grain monta en tuyau de demi pied et qu'il fut renforcé après quelques plaies.

Cette année il y a paru une grande quantité de tars ou coutelieres qui sont des bêtes noires qui ressemblent assez aux grillons mais plus grosses. Elles ont porté un si grand dommage aux grains surtout aux orges quelles en ont perdu le quart dans certains endroits faisant des cernes sous terre de la largeur d'un grand cuveau et rongant la racine du grain en sorte que ces plans devenoient jaunes et dessechées come si le feu y eut passé ce degat fini quand le grain monta en tuyau de demi pied et qu'il fut renforcé après quelques plaies.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1703-1712, vue 51/87



INCENDIE DE 1709, ACCIDENTEL OU CRIMINEL ?

Arrivée la nuit du [blanc] au [blanc] Décembre 1709 par un vent impétueux qui en trois heures de temps consuma les susdites maisons, sans y pouvoir apporter aucun secours à cause de la violence du vent qui était si grande que le feu de la maison du Sr MUSNIER et celle de François MATHIEU allumèrent et embrasèrent la grange aux dismes et le vent se tournant tantôt au sud et tantôt au sud ouest, on ignore ainsi l'origine de cette incendie.

Le feu pris d'abord chez la veuve CHATELAIN qui prétend que de mauvaises personnes qui lui voulèrent mal et qui lavaient menacée auraient mis le feu chez elle à 11 heures du soir, d'autres prétendent que c'est par un simple accident et sans dessein qu'il a pris et commencée chez elle. Quoiqu'il en soit, cette incendie porta un préjudice de plus de 60 000 livres au baillage.

Tout le centre du village fut incendié.

Relevé par Marie-France FÈVRE
Source : AD Aube Edepot 76/1



BILAN DE LA TERRIBLE ANNÉE 1709

Lors de nos recherches, nous rencontrons souvent des anotations des curés concernant les mauvaises récoltes et la misère qui leur succède. Mais le curé de Champignolles ne s'est pas contenté d'un paragraphe mais de trois pages, véritable journal de bord. Il a consigné dans le détail cette terrible famine de l'année 1709 qui endeuilla le royaume. Je l'ai lu avec émotion et vous le livre tel que je l'ai déchiffré.

Marie-France FÈVRE

Le 6 Janvier 1709, le vent du Sud-Ouest qui soufflait depuis quelques jours avait fait tomber assez de pluie et la terre en était imbibée. Lors quen viron les trois heures après midi, il se retournat à l'Ouest et une demie heure après au Nord, il en vint un vend si aigre, si cuisant, si froid, si impéueux qu'en trois heures de temps, la terre se trouva gelée de trois pieds et les plantes en furent tellement saisies que tous les bleds en furent gelées et les segles, la plupart des arbres même périrent dans les forests, on entendait dans le bois fendre les plus gros chesnes par leffort de

la gelée, la plupart de ceux qui ne périrent pas dentre les chesnes en furent gelés et endomagés et les vieux furent fort plus que les jeunes. Tous les noiers périrent généralement et les plus vifs qui ne moururent pas ne purent jetter la même année que quelques petits rejets aux troncs. Je perdit dans mon enclos et jardin 130 pieds d'arbres que j'avait acheté et replanté quelque temps auparavant, tous les artichauts périrent et de 60 pieds que j'avais, je n'en récupérai que 12 qui finirent à repeupler le pais qui en était dégarny. Du côté de PARIS, il y avait des jardins qui en aurait de la grenne, qu'ils semèrent et vendirent bien. Les pêchers et les abricottiers périrent la plupart. Tout ce qui restait dans les jardins et qui s'y conservait mourut par la grande violence du froid qui était si excessif qu'aient pris en main la poignée de fer de ma porte, la peau de mes doigts y resta en viron les six heures du soir dudit jour. Le froid continua avec cette rigueur pendant 16 jours aussi bien que le vent qui par son impétuosité et la froidure ottait la respiration aux voyageurs et accabla presque tout le monde d'un rhume violent. Plusieurs personnes délicates dans les villes restèrent au lit leiner come la nuit pour se garantir de la cruauté du froid et de ce vend qui s'étant retourné eu Nord Est environ le 22, il devint beaucoup moins insupportable et il tomba de la neige qui adoucit le temps mais qui ne rétablit pas la perte dont elle eut garanti plusieurs choses s'il y en eu d'un pied avant le 6 Janvier.

Au mois de Février, on ferma les avoines, on sema les orges en Mars, on ne voyait aucune vestige de verdure dans les bleds. Il y eut différentes opinions, les uns disaient qu'ils repousserait et quon ne les pourrait voir parce que leffort de la gelée aurait soulevé la terre d'un demi pied, ce qui empêchait la plante de paraître. Claude MOREL admodiateur pour lors de

SARMOISÉ commence à relabourer pour y semer des orges et plusieurs autres à son exemple, mais le conseil prévenu envoya un arrêt faisant defférence sous des peines rigoureuses de relabourer les bleds avant le 15 de Mai ce qui porta un dommage trop considérable car on resta 3 semaines dans une fausse espérance de voir renaître ces bleds perdus. Malheur universel que par un home navait vu et qui rendait tellement le conseil incrédule sur cette perte qu'il ne put la comprendre. On resemença donc les contrées de bleds avec les orges qu'on avait.

FAMINE

On comprend aisément que cette perte amena une grande famine d'abord qu'on fut; convaincu sur la fin Avril d'une perte sans ressource. Le bled qui valait 15 mesures de BAR-SUR-AUBE se trouva en moins d'un mois à 13 et bientôt après 5; c'était une désolation générale. La plus grande peine n'était pas encor de paier chèrement le grain, c'était l'impuissance d'en trouver qui jetait les pauvres dans le désespoir. Le prix excessif fit vendre aux pauvres jusque leurs habits pour acheter du grain, heureux encor qu'on pouvait trouver l'argent à la main. On fut obligé d'établir des commissaires dans les villes qui firent visiter tous les greniers pour obliger les particuliers qui en avaient d'en livrer et fournir les marchés. On fut contraint de faire un dénombrement des familles et de donner tant par chaque personne comme on donne le sel, et tel consommait deux boisseaux qu'on réduisit à un. Enfin on ne mangeait guère pour s'empêcher de mourir. Au mois de Juin, les pauvres gens envoyaient leurs enfans paître l'herbe des prés come les bêtes et manger en pleurant les petites herbes que les enfans cueillaient dans d'autres temps en s'amusant, panées sauvages, petits salsifis, Il y en a qui firent du pain avec de la fougère, plante

qu'on cueillé dans les bois, on men apporta mais jamais je nen put même sentir le goût et la mort me parut plus suportable que cet extrémité. Sur la fin de Juin le plupart nachetait plus le grain que par pintes, on le moulait et on faisait de la bouillie avec de leau dont on se paissait surtout ceux qui n'allaient pas au travail.

La rareté du vin qui valait 80 # et plus rendait encor la misère plus grande et le grain vint à un si haut prix que la mesure de CHAUMONT de

bled fut vendu jusqu'à 30 #. J'achetai 14 # un bichet de sarazin à CHAUMONT pour semer. Bien des gens mettaient dehors les domestiques n'ayant pas de quoi les nourrir, on trouvait dans les rues et par les grands chemins, des pauvres, morts de faim et d'exténuation, jen ai trouvé moi-même quatre, il en est mort deux de dehors en entrant dans ma paroisse à qui je nai pu donner aucun secours tant ils étaient exténués et leurs estomacs ne pouvaient plus supporter les alimens. Il y en est mort un nombre incroyable dans le royaume tant dans les bois, les chemins, les rues que dans les maisons. Leurs corps étaient secs et noirs come des suppliciés exposés sur le grands chemins, ils n'avaient plus qu'une peau mince collées sur des os rétrécis.

En un mot, la famine arriva à un si grand excés et on se trouva réduit à une si grande extrémité qu'il eu des pères qui tuaient leurs enfans par une compassion cruelle (si on peut souffrir cette expression). Le chagrin amer de voir souffrir de pauvres petits qu'ils étaient obligés de voir mourir de faim dans quelques jours, leur faisaient prendre le parti d'abréger leur peine en retranchant leurs jours; jen ai eu deux qui sont tombés dans ces horribles assassinats; La charité m'impose le silence et on ne doit point trouver mauvais que je taise le nom, la famille, la paroisse à la postérité; ces gens-là n'avaient jamais été découverts et n'ayant pas eu le malheureux sort de

ceux qui aiant été convaincu de pareils cruautés ont expiés sur un échafaud, la peine dû à un si grand crime come il est arrivé en Bourgogne et en beaucoup d'autres endroits.

Enfin, il semblait que nous fumes dans ces temps décrits par les prophètes. Les villages faisaient garde les uns contre les autres pour quil ne sortit aucun grain d'une paroisse; Ceux qui en avaient quelques boisseaux de plus, dans la crainte d'être découverts si ils en vendaient à d'autres que ceux de la paroisse, et dans l'espérance de le vendre beaucoup plus cher à d'autres, sortaient, de jour faisaient semblant daller au moulin à une autre paroisse avec leur sac ou sortaient la nuit et donnaient rendez-vous à la campagne ou à un bois voisin où ils tenaient secrètement leur marché.

En fin le temps de la moisson arriva, le seigneur permit que les orges quon sema vinrent abondamment en sorte que on ne les vendait que 40 sols mesure comble? dicy. Les plus gros seigneurs mangaient du pain dorger dans lequel ils auraient mêlé un quart, un tiers ou moitié de bled suivant quon en avait, on tachait de consommer le bled quon avait ensemencé (déclaration du roi qui défendait de moudre et manger le bled de la dernière récolte c'est à dire 1708).

Les pauvres gens qui auraient quelques meubles de reste de ce quils avaient vendu presque pour rien pour acheter du grain excessivement cher sen désaisirent en cor pour ensemencer; l'un un journal, l'autre un demi ou un quart de journal. Au mois d'Octobre 1709 joubliais de marquer que quand la récolte des orges aprocha, on faisait garde la nuit avec des fusils dans les paroisses pour la conservation des emblaves et ce à tour de rôle, malgré cela on fouregea bien ces greniers que la faim occasionnait.

MAILLARD curé de CHAMPIGNOLLES



ENCORE DES NUISANCES - 1712

Cette année 1712, la terre se trouva peuplée d'une si grande quantité de souris qu'elles gâtèrent tous les grains très considérablement. On ne pouvait faire trois pas sans en voir courir une quantité. Les moissonneurs les tuèrent à tous moments avec leurs pieds et leurs faucilles. Heureusement, au mois d'Août, sur la fin, il y survint une si grande inondation causée par les pluies qu'elles périrent la plupart dans leur trous ou furent emmenées par les eaux, les rivières qui les trainaient dans les remous y en laissaient quelque-fois plein un muid ou une beignoire ; Dans certains endroits, on trouvait un très grand nombre dans les rayes des champs, celles qui étaient alentour des villages et qui se retirèrent dans les granges portèrent un grand dommage au taille de grain. Cependant, l'année suivante il y en eu peu.



Relevé par Marie-France FÈVRE
Source : AD Aube 4E76/1



GRANDES NEIGES EN 1716

« Le traize ianvier présente année il est tombé tant de neige iusquau quinze quil y en avoit partout de la hauteur du genou au moins et dans led endroits ou on lavoit chassée il sy en est trouvé iusqua 3-4-5-6-7-8 et 10 pieds. Il y en avoit de la hauteur dun home dans mon en clos tout le long de la haie vive et de la largeur de quinze pieds. Les chemins étoient si frequemment corsés de ses bans de neige que les chemins sont devenu impraticables pendant trois semaines. Les vents étoient tous les jours si impetueux quil bouchoient les traces de pieds aussitôt que lon étoit passé. Les fermes de ma paroisse ont été quinze iours sans pouvoir venir a la messe il y est mort quantité de personnes qui se sont exposés dans ces neiges et dans les villages dalentour de cette paroisse on en a trouvé six don je connoissois trois on ma certifié que le nombre en étoit plus grand en Bourgogne. Les perdrix étoient tellement affaiblies et enterrées quon les prenoit dans le iardins sur les fumiers et dans les maisons on en a aporté a Barsuraube et en dautres villes des sacs plinds il y en avoit des quatre (viient) vingts _ un cents quon vendoient. Les lieux souffroi tant la faim que venants dans mon enclos ils mont mangé plus de six vingts pieds darbres. Cette neige a duré un mois en cet état pendant lequel temps les pauvres ont beaucoup souffert du froid par limpuissance daller querir du bois. Dans cet interval il y en a qui ont été contrains de couper des mauvais arbres fruitiers pour se chauffer, darracher les hayes et les pallissades de leur cour ou iardin et de bruler du bois qui auroit pû servir quil en avoient eu dautres amette au feu. Chacun aprehendoit le déluge que devoit causer La fonte de ces neiges. Le village et autres lieux sur les rivières trembloient et chacun se disosoit a se sauver. Mais ce quil y a de surprenant cest que ces grands amas de neiges fondit si imperceptiblement que les rivières ne débordèrent presque pas. Les vents durerent pendant huit a dix jours si impétueux au mois de septembre de cette année que peu dhommes en ont veu de si violents. Ils enlevoient les toitures des maisons, partoient les () a cents pas des batiments depouilloient les arbres de leur feuilles come en hiver faisoient perdre par interval la respiration aux voyageurs et les dégats quil firent dans les forets fut si considérable quil couvrirent la terre darbres quil saracherent, ien ai veu plusieurs rompu par le milieu gros de trois et quatre pieds de tour la vaine trop cramponé rimant pas pu sarracher daprès la roche qui lattachoit trop fortement. Le vent enleva de mon iardin un gros paillason qui y étoit et le transporta par-dessus la muraille iusques dans mon enclos ; Ces vents détruisirent beaucoup darbres fruitiers. »

Relevé par Colette THOMMELIN-PROMPT

Source : registres paroissiaux, mairie de Champignol



1766 - DÉCÈS DU CURÉ ESTIENNE MAILLARD

Maitre Estienne Maillard pretre ancien curé de Champignol et doyen rural de Barsuraube demeurant audit Champignol est decédé dans la Communion de l'Eglise le cinq Juin mil Sept cent Soixante Six étant muni des Sacrements de Penitence, du St viatique et de l'extreme onction et étant âgé de quatre vingt neuf ans et six jours, Son corps à été inhumé au Cimetiere de l'Eglise Paroissiale de Saint Laurent dudit Champignol le Sept dudit mois par moy Edme Pernet curé dudit lieu. A Son convoi ont assisté Messieurs les curés d'urville, de couvignon, de Bligny, Estienne Riel praticien, Nicolas Noblot qui ont Signé de ce enquis.

Edme Pernet
Estienne Riel
Nicolas Noblot
Edme Pernet

Maitre Estienne Maillard pretre ancien curé de Champignol et doyen rural de Barsuraube demeurant audit Champignol est decédé dans la Communion de l'Eglise le cinq Juin mil Sept cent Soixante Six étant muni des Sacrements de Penitence, du St viatique et de l'extreme onction et étant âgé de quatre vingt neuf ans et six jours, Son corps à été inhumé au Cimetiere de l'Eglise Paroissiale de Saint Laurent dudit Champignol le Sept dudit mois par moy Edme Pernet curé dudit lieu. A Son convoi ont assisté Messieurs les curés d'urville, de couvignon, de Bligny et Estienne Riel praticien, Nicolas Noblot qui ont Signé de ce enquis.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Champignol-lès-Mondeville, 1719-1768, vue 320/352



TEXTE EN LATIN INSÉRÉ DANS LES REGISTRES

Nous n'avons pas su traduire ce texte. Nous faisons ici appel aux lecteurs. Si l'un de vous en est capable, merci de nous transmettre votre traduction.

Insp. 1^o Effectus oppositi, ut merces et pena, amor et timor,
infernus et Summa felicitas, et nequeunt ab eodem facti
In plures facti, seu plura 1^a ppia admitti debent. —
Sed an. In effectus respectu facti, nullam hinc repugnan-
tiam, et ne principes modo remunerant, modo puniunt.
Insp. 2^o Cum Manichaeis. Qui multas obijciunt quæsti-
ones apud Irenæum aug. lib. 2^o de genesi contra Manichæos —
cap. 9^o querunt igitur quare deus fecit hominem, quem Sabel-
litanus peccatorem. 2^o Quis scilicet diabolum. 3^o Cur deus —
auctor novæ testamenti adversatur auctori antiqui
testamenti. —
Respondimus cum Irenæo aug. ad eam quæstionem, deum fecisse
hominem quem Sabelitanus peccatorem, quia de hoc peccante
multa bona facere poterat, vel cum Tertulliano, deum
peccatum permisisse, ut magis letas fore. Lucretio —
Ad 2^{am} Diabolum ex natura sua malus est, sed talis factus
est peccando. —
Ad 3^{am} falsum est quod novum testamentum
sit antiquo contrarium, ut ait in d. adversatur facti,
nec promissis rei datur. —

Disputatio 2^a

De Essentia et attributis
Dei in genere

Articulus 1^{us}

De Essentia dei physica

In hoc articulo quaeritur quomodo deus continet
perfectiones divas et quibus veluti formaliter.

Conclusio.

Deus continet formaliter omnes perfectiones
simples et divas et relationes divas. conti-
net et virtualiter seu eminenter etiam
perfectiones physicas cum quibus
aliquid imperfecti admixtum
habent.

Quaeritur 1^o Inter perfectiones Dei, aliae soli Deo propriae
sunt, ut aeternitas, aeternitas, immensitas &c. Aliae sunt

quidam Tertuliano vocatur ternium ac naturaliter x^{ana},
est et f^{us}; ad eum et unicum et omnium bonum infinitum,
juxta illud latantii antea descripti: cum hoies jurant,
dum optant aut gratias agunt, et pro eum aut deos multos dicunt
et deique sicut idea dei extantis innata est; ita et idea omnis
dei: utraque utraque per se nota est, quoad se et quoad nos omnes;
et quum ad utramque nam pariter magistra est, et ad
dis uigula. Denique polytheismus gentilium refutatur
per turpissimam deorum suorum originem, ut cum
infamem et abominabilem incestus bellaque plus quam fexina.
Refutatur specialiter polytheismus hereticorum. 1^o Polytheismo
valentini insanissima fabula ipsa sui Lygones refellitur:
vel in ex profundo et silentio processisse intellectum statem
et octo locas: De intellectu et state verbum et vitam et
locas deum: De verbo et vita hoies et ecclesiam et locas
duodeni: et oes pro tuzenda saecula. De tuzesimo saeculo
ait natum esse diabolum; et de diabolo natos esse qui hunc
mundum fuerunt.

2^o Polytheismus Martionis et manifesti refutatur, tum quia
contra se pugnat, summum bonum, et summum malum,
sicut extens, utrumque in oipens et sibi contrarium se invicem
destruere deberet; tum quia malum est defectus creaturae
dignitate illiusque mala affectio vel potius defectio. tum
denique quia est pro se supremum malum in mundo, cum

quid quid e in mundo, sive vis ibi de sive visibile,
bonum sibi; malum in officium et morale consistit in
privacione boni, sicut tenebra in privacione lucis; et contra
malum nihil e. Hanc e unanimem veterum sententiam
doct. etatus lib. dogmatum de deo cap. 10 e iude concludit
longe abusus veterum ab istis finibus arcendam e istorum
quorundam opinionem, qui malum quia malum e rem
quandam positam affirmant; cum veteres maxime con-
fense afferant, sicut um nihil e, nisi privacionem veritatis
debita, e o effectum, sed defectum voluntatis, sicut
causa efficientem, sed defectum em a causa morum.

Solvuntur obres.

Ob. Quod Polytheismus in genere. Non deprecat triplex

persona diva, q. nec triplex natura diva seu tres dii.

Respondeo. Quia triplex persona diva cum habeat unam
naturam, unam voluntatem et ipsam, o. p. e nisi unus deus.

Insp. 1. una quaeque persona diva e ens summe perfectum, q. tres
personae divae p. tria entia summe perfecta.

Respondeo. Quamvis in una quaeque persona diva sit ens summe
perfectum, o. sequit. ut tres personas e tria entia summe perfecta.

Cum in tribus personis una sit natura.

Insp. 2. Tres habentes unitatem p. tres deos; q. tres persone
habentes divinitatem p. tres dii.

Respondeo. Tres in habentes unitatem p. tres deos quia unus